

## ÉCOLES ÉPISCOPALES (2/4)

# Un diocèse prolifique

**Les écoles archiépiscopales de Bruxelles-Brabant sont encore nombreuses aujourd'hui. Mais quelle est leur origine ? Quelles en sont les spécificités ?**  
**Suite de notre série consacrée aux écoles créées par les différents diocèses.**

**C'**est à la fin du 19<sup>e</sup> siècle que le diocèse de Malines-Bruxelles prend l'initiative de créer des écoles, conjointement à certaines congrégations. « *Au départ, explique **Claude GILLARD**, actuel délégué épiscopal du diocèse, il s'agit surtout d'établissements qui ont pour objectif de préparer les garçons à certains métiers, mais progressivement, des instituts d'enseignement secondaire voient le jour.* »

L'archidiocèse développe aussi de l'enseignement primaire et met en place un enseignement technique et professionnel. Ce sont, à cette époque, les Cardinaux GOOSSENS, et surtout MERCIER, qui s'investissent au niveau de l'enseignement secondaire pour garçons, pour deux raisons : ces collèges et petits séminaires sont des lieux de transmission des connaissances et de la foi aux futures élites, et on attend qu'ils maintiennent et développent la catholicité. Ces établissements sont aussi des bases de recrutement du futur clergé. Les deux cardinaux veillent donc à ce que chaque ville ait son établissement d'enseignement secondaire pour garçons.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la part d'écoles du diocèse devient importante. Plusieurs des instituts créés alors existent toujours : l'Institut Saint-Louis à Bruxelles (1838), l'Institut Saint-Boniface à Ixelles (1862), l'Institut Sainte-Marie à Schaerbeek (1879), les Instituts Saint-Pierre à Jette (1902) et à Uccle (1905), le Collège Sainte-Gertrude à Nivelles (1914), le Collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud (1925)...

L'enseignement fondamental a, quant à lui, été davantage pris en charge par les paroisses, et la préoccupation à l'égard de l'instruction des filles vient plus tard : jusqu'en 1900, l'Église et les élites catholiques n'en

voyaient pas vraiment l'utilité. Ce n'est qu'en vue de l'accès des filles aux universités, et plus spécialement celle de Louvain, qu'au cours de l'année scolaire 1912-1913, les Ursulines de Onze-Lieve-Vrouw-Waver et les filles de Marie-Paridaens de Louvain créent la première année des humanités latines pour filles<sup>2</sup>.

### UN DIOCÈSE OMNIPRÉSENT

Aujourd'hui, sur environ 300 écoles fondamentales et secondaires, le diocèse en chapeaute quasi la moitié. Il garde un lien d'autorité vis-à-vis de certains instituts diocésains, dans la mesure où leurs PO comptent toujours une certaine proportion de personnes représentant le diocèse.

Dans la province de Namur, par exemple, la présence des ordres religieux et des congrégations est plus importante. « *Chez nous, précise Cl. GILLARD, on parle souvent de trois couronnes : 30 PO représentent environ 60-70 écoles directement liées au diocèse. Il s'agit des instituts archiépiscopaux. Deuxième couronne, celle de l'histoire : des écoles créées par des congrégations, qui se sont progressivement éteintes ou qui ont arrêté de les prendre en charge, ont ensuite été reprises par le diocèse et sont devenues archiépiscopales. Et la troisième couronne : des instituts qui ont des liens très forts avec une congrégation, mais qui se lient progressivement au diocèse. Il y en a peu.* »

C'est au deuxième groupe d'écoles qu'appartient le Lycée Maria Assumpta, à Bruxelles. « *C'est une école assez jeune, raconte son directeur, **Luc ZOMERS**, puisqu'elle a été créée en septembre 1956 par la congrégation flamande des Sœurs des écoles chrétiennes de Vorselaar. Au départ, c'était un petit établissement avec des élèves francophones et néerlandophones, mais il a connu un premier*

*développement au moment de l'Exposition universelle de 1958.* »

Fait exceptionnel, l'école n'a connu que trois directions depuis sa création, dont Sœur Simone, directrice de 1963 – quand la section francophone est devenue autonome – à 1988. L. ZOMERS est, quant à lui, en place depuis 2006. Il poursuit : « *L'année 1967-68 a marqué l'établissement : professeurs et étudiants se sont mobilisés pour exiger le départ des francophones de Leuven. Les étudiants de la partie néerlandophone se sont un peu rebellés contre les francophones, et on a dû séparer les deux parties de l'école. Les religieuses ont apaisé la situation, mais cela a précipité la décision de la congrégation de remettre l'école francophone aux mains du diocèse en 1970, en en faisant ainsi un collège archiépiscopal de l'Archevêché de Malines-Bruxelles.* »

### SERVICE AUX ÉCOLES

Le rôle du diocèse vis-à-vis de ses établissements scolaires est multiple, et la notion de « service » est importante. « *En réalité, nous venons en aide aux PO et directions de toutes les écoles catholiques du diocèse, précise Cl. GILLARD, mais il y a malgré tout des accents propres aux écoles archiépiscopales. Par exemple, c'est moi qui octroie les visas aux professeurs de religion, au nom du diocèse. Chez les Jésuites ou les Frères des écoles chrétiennes, ce n'est pas moi qui m'en occupe. On prend aussi en charge le volet financier. Le diocèse soutient des initiatives en matière de construction, de rénovation... Mon rôle est de coordonner tout ce qui touche aux services diocésains du fondamental et du secondaire, et j'accorde une attention particulière aux éléments relatifs à l'identité des écoles catholiques : le cours de religion, l'animation pastorale, la rencontre avec les directeurs, avec les PO... »*



**Le port de l'uniforme fait partie des traditions du Lycée Maria Assumpta, tout comme la convivialité.**

La proximité avec les néerlandophones est aussi une richesse de ce diocèse. Les liens sont réels avec l'autre communauté linguistique. Tous les 15 jours, le délégué épiscopal rencontre son homologue néerlandophone. « Et puis, souligne Cl. GILLARD, ils ont une autre façon de concevoir les PO : ils regroupent jusqu'à 24-25 écoles dans un seul PO. Ce système a ses limites, les écoles sont un peu perdues dans la masse, mais il leur permet de mettre en commun des moyens financiers, ce qui est précieux. »

### L'UNIFORME, LIEN AVEC LE PASSÉ

Et quelle serait la spécificité du Lycée Maria Assumpta en tant qu'école archiépiscopale ? « En fait, explique le directeur, nos enseignants sont plus marqués par les traditions de la congrégation religieuse comme l'uniforme, qui est un héritage des débuts de l'école. Sœur Simone, la première directrice, a davantage marqué les esprits que le diocèse qui, malgré tout, occupe une place discrète dans le lycée. Les congrégations religieuses me semblent prendre plus de place dans leurs établissements

scolaires. Cet uniforme, que les élèves portent de la 1<sup>re</sup> primaire à la 6<sup>e</sup> secondaire, c'est une volonté de faire le lien avec notre histoire. Il existe depuis toujours, et on n'a pas du tout l'intention de le supprimer ! Les élèves qui quittent l'école sont en général ravis de l'avoir porté, ils se sentent ainsi appartenir à l'école. »

L. ZOMERS pointe aussi des valeurs essentielles à son établissement : la rigueur, l'excellence, la convivialité. « Et on essaie de garder une taille humaine. 800 élèves en secondaire, c'est le maximum. L'objectif est de bien connaître tous nos jeunes et de conduire la majorité d'entre eux aux études supérieures, universitaires ou en Hautes Écoles. »

Le directeur est également très attaché à faire vivre aux élèves des activités extérieures qui ont du sens en lien avec leurs cours : « Les élèves de 4<sup>e</sup> partent à Paris dans le cadre du cours d'histoire ; il y a des voyages aux Pays-Bas, à Venise... Depuis 13 ans, on organise des échanges avec une école alsacienne en 1<sup>re</sup> année. L'école est également très active au niveau pédagogique. Cette année, on a lancé des plateaux stratégiques pour réussir, ce qui permet aux élèves

d'aller à la rencontre des professeurs pour poser des questions sur ce qu'ils peuvent mettre en place pour mieux combattre l'échec scolaire. »

### UN FONDATEUR : LE CHRIST

De son côté, le diocèse s'interroge aussi sur les spécificités de ses établissements. Si ceux des congrégations ont une pédagogie propre, amenée par leur fondateur, ce n'est pas aussi clair pour les écoles archiépiscopales. « Dans les congrégations, constate Cl. GILLARD, les fondateurs ont donné des impulsions, qui ont des conséquences au niveau de la pédagogie. Dans les écoles diocésaines, ce n'est évidemment pas la même chose. Il n'y a pas de fondateur en tant que tel, si ce n'est le Christ et l'Évangile ! Donc finalement, en tant qu'institut diocésain, qu'avons-nous de spécifique ? Peut-être serait-ce justement que dans nos écoles, l'évangile n'est pas lu via le prisme d'un fondateur particulier... » ■

BRIGITTE GERARD

1. Dans *L'archidiocèse de Malines-Bruxelles. 450 ans d'histoire*, Ed. Halewijn, 2009, volume II (article de Jean DE MAEYER).

2. Idem.